

Stratégie d'investissement et objectifs

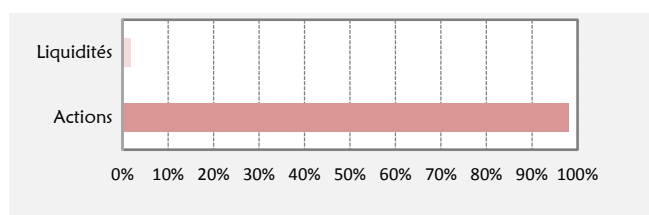
SICAV d'engagement actionnarial investie en valeurs françaises dont l'objectif est de surperformer l'indice CAC40 (dividendes réinvestis) sous contrainte d'un écart de suivi (tracking-error) annuel maximal de 4,00%.

Il est appliqué une méthodologie quantitative de traitement de l'information extra-financière obtenue dans le cadre des initiatives d'engagement actionnarial.

Performances (%)

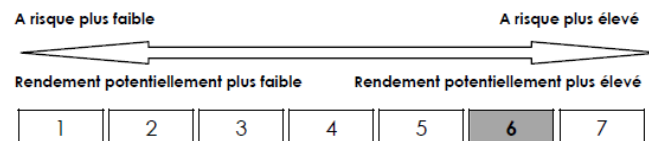
Performance	Nov.	2017	2016	2015	2014	2013
SICAV Part C	-2,14	+12,82	+6,59	+10,79	+0,33	+20,42
CAC40 div. réinv.	-2,33	+12,79	+7,67	+10,92	+1,73	+20,95

Répartition des actifs



Notation Morning Star : ☆☆☆

Profil de risque



Gérants du portefeuille

Denis Branche 01 55 35 07 54 / denis.branche@phitrust.com  
 Simon Mauffrey 01 55 35 07 57 / simon.mauffrey@phitrust.com

Caractéristiques du portefeuille

Classification sectorielle : Actions françaises cotées  
 Fréquence de valorisation : journalière au cours de clôture  
 Indice de référence : CAC40 dividendes réinvestis

Société de gestion : PhiTrust  
 Dépositaire : RBC Investor Services Bank S.A.

Part A

Codes ISIN : FR0010538033  
 Investissement minimum : 1 part  
 Droit d'entrée : 3% maximum dont 1% versé au fonds de dotation Phitrust pour financer et accompagner des projets d'innovation sociale  
 Droit de sortie : néant  
 Frais de gestion : 1,44% TTC de l'actif net par an

Part C / Part D

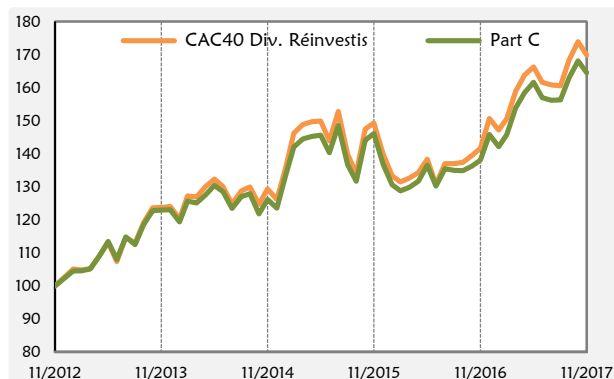
Codes ISIN : FR0010027094 (Part C) / FR0010027102 (Part D)  
 Date de création : 2003  
 Investissement minimum : 3000 parts  
 Durée minimum conseillée : supérieure à 5 ans  
 Affectation des résultats : capitalisation (C) ou distribution (D)  
 Droit d'entrée : 3% maximum dont 1% versé au fonds de dotation Phitrust pour financer et accompagner des projets d'innovation sociale  
 Droit de sortie : néant  
 Frais de gestion : 0,84% TTC de l'actif net par an

Part A : 120,15 €

Part C : 236,18 €

Part D : 172,29 €

Performances cumulées - 5 dernières années (glissant)

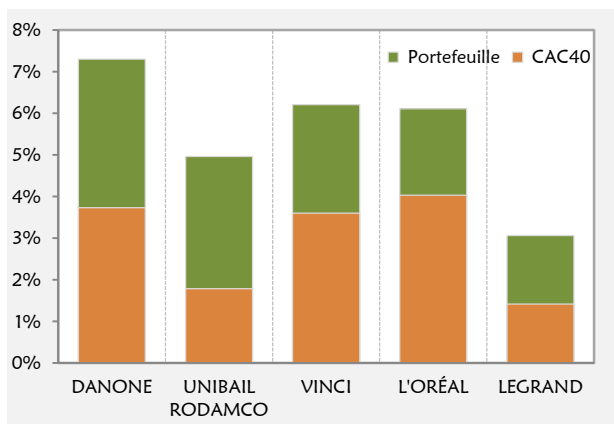


Performance annuelle	1 an	3 ans	5 ans
SICAV Part C	+19,13%	+9,26%	+10,47%
CAC40 div. réinv.	+19,95%	+9,52%	+11,18%

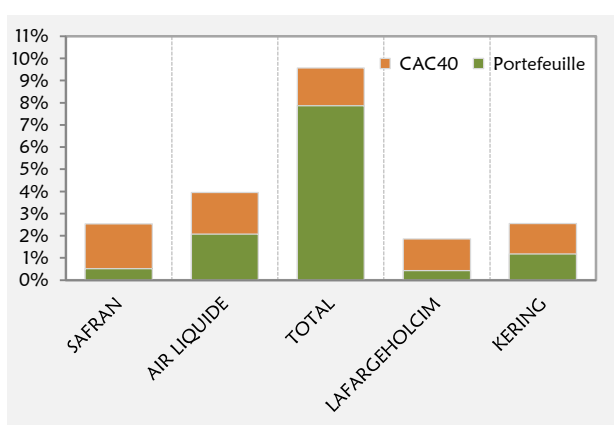
Volatilité annuelle	1 an	3 ans	5 ans
SICAV Part C	10,58%	17,82%	16,10%
CAC40 div. réinv.	11,14%	18,90%	17,02%

Écart de suivi annuel	1 an	3 ans	5 ans
	1,12%	1,75%	1,58%

Principales sur-pondérations



Principales sous-pondérations



## Phitrust

**Phitrust**, société de gestion française agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en 1999, applique dans sa méthodologie d'investissement des stratégies d'engagement actionnarial visant à améliorer la gouvernance des entreprises cotées et à promouvoir des investissements conciliant performance financière, bonne gouvernance, respect de l'environnement et cohésion sociale. Avec sa méthodologie de gestion, Phitrust gère une gamme de fonds communs de placement et de SICAV investis sur les principaux marchés actions pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels.

## Le marché

En ce mois de novembre, les opérateurs boursiers sont restés focalisés sur les débats sur la réforme fiscale américaine. Dévoilée dans les détails, elle prévoit une diminution « historique » de la pression fiscale sur les entreprises ; l'impôt sur les sociétés serait abaissé de 35% à 20%. La réforme semble toutefois ne pas faire l'unanimité, y compris dans les rangs du président américain. Les détracteurs craignent en effet que le déficit du pays ne se creuse.

En Europe, les signaux économiques continuent d'être positifs. L'activité globale de la zone Euro dépasse légèrement ses estimations en octobre (56 contre 55,9). La France est d'ailleurs en tête de cet indice PMI. Le pays affiche désormais sa plus forte croissance depuis près de sept ans. Le secteur des services est notamment ressorti en nette progression au mois d'octobre. Dans la zone Euro, les prix à la production industrielle ont continué d'augmenter, et même un peu plus que prévu en septembre. Le constat est similaire du côté des ventes de détail. L'indice PMI Markit sur la zone Euro s'est ainsi redressé en octobre pour toucher son plus haut point depuis avril 2011. La zone Euro pourrait ainsi enregistrer l'une de ses meilleures performances trimestrielles depuis six ans.

Au palmarès des titres de l'indice CAC 40 ayant réalisé une performance positive sur le mois, nous retrouvons VALEO (+4,97%), VIVENDI (+4,88%), VEOLIA ENVIRONNEMENT (+4,50%), ARCELORMITTAL (+3,05%) et ORANGE (+2,80%). Du côté des performances négatives, on retrouve les titres PEUGEOT (-14,68%), SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (-11,49%), SOLVAY (-7,33%), CAP GEMINI (-7,16%) et ATOS (-6,86%). En ce début d'année, la part C de la SICAV affiche une hausse de 12,82% contre une hausse de 12,79% pour l'indice CAC 40 dividendes nets réinvestis, soit une légère surperformance de 0,03%.

## Engagement actionnarial

Cette section est réservée  
aux souscripteurs.

Pour investir  
dans la Sicav Phitrust Active Investors France,  
[cliquez ici](#)

Si vous êtes souscripteur et que vous ne recevez pas  
la fiche mensuelle dans laquelle notre engagement est détaillé,  
merci de nous contacter au +33 (0)1 55 35 07 59

## Éditorial

### L'entreprise à mission, une utopie ?

Depuis plusieurs années, face à la "financiarisation" des entreprises, leurs statuts leur donnant comme objectif premier la création de valeur pour les actionnaires (comme l'a modélisé l'école de Chicago), de nombreuses voix se sont élevées pour élargir leur objet et prendre en compte toutes les parties prenantes.

Il est vrai qu'entre les États-Unis, où les actionnaires peuvent poursuivre en justice des dirigeants ne privilégiant pas l'intérêt des actionnaires, et les Pays Bas, où les administrateurs représentent l'ensemble des parties prenantes, il y a plusieurs interprétations possibles de la "mission" d'une entreprise selon la législation locale et l'opinion des juristes spécialistes de droit des sociétés.

Alors même que nous avons essayé plusieurs fois sans succès de déposer des résolutions en France sur des questions environnementales, les entreprises refusant de les inscrire à l'ordre du

jour car elles "n'étaient pas conformes au droit", la société Accor a innové en présentant au vote de son assemblée générale une résolution dite "de l'arbre" qui oblige la société à replanter lors de la construction d'hôtels.

Cela montre bien qu'en France il est possible de solliciter les actionnaires afin de prendre en compte des objectifs autres que la seule création de valeur, et ce alors même que de nombreux juristes considèrent qu'en l'état actuel du droit des sociétés, cela n'est pas possible.

Depuis quelques années, plusieurs pays anglo-saxons ou le Luxembourg ont créé un cadre juridique spécifique pour élargir la mission des entreprises qui le souhaitent sans que certains actionnaires ne puissent le contester, le statut juridique étant clairement établi pour ce faire, avec une double mission sociétale et financière. Ce mouvement s'amplifie en France depuis que le Président Emmanuel Macron a lancé une réflexion sur ce sujet.

Une bonne nouvelle pour tous ceux qui considèrent que l'entreprise peut avoir plusieurs objectifs et que cela ne remet pas en cause l'intérêt des parties prenantes, à partir du moment où cela est clair pour tout le monde dans les statuts.

Alors que cette démarche semble être du bon sens compte tenu de la nécessité de voir les entreprises s'impliquer dans la recherche de solutions viables pour combattre la pauvreté en donnant accès aux services de base et pour lutter contre les effets liés aux dérèglements climatiques (pour ne citer que ces deux sujets), certaines réactions refusant une possible évolution du droit des sociétés laissent perplexe bien des observateurs. L'Institut de l'entreprise et son président Antoine Frérot souhaitent par exemple que ce débat aboutisse rapidement mais il semble difficile de convaincre de nombreux dirigeants...

Il est urgent que les actionnaires sensibilisent les dirigeants sur la nécessité de clarifier les missions de leur entreprise, non pas pour imposer un schéma prédéfini mais pour identifier si la priorité est au développement de l'entreprise en apportant des solutions ou produits à ses clients ou à la maximisation du retour sur investissement à court terme.

Depuis quinze ans de nombreuses entreprises ont privilégié une trésorerie abondante, le versement de dividendes ou le rachat d'actions à des nouveaux investissements. Pour certaines d'entre elles, comme par exemple les pétrolières, elles ont "raté" le virage des énergies renouvelables, de même les fabricants d'automobiles sauf Toyota n'ont pas cru à la nécessité de sortir du "tout diesel" au début des années 2000...

Hors l'histoire économique le montre: les entreprises qui n'innovent pas ou ne modifient pas leur business model ne sont pas pérennes ! Les besoins d'une grande partie de l'humanité sont si importants dans de nombreux secteurs (éducation, santé, accès à l'eau, l'électricité, agriculture, service de base, digitalisation...) non pourvus aujourd'hui et auxquels les entreprises ne répondent pas... le marché est là ! Aux entreprises de le saisir et aux actionnaires de les privilégier au détriment des autres qui ne veulent pas changer de modèle économique...

De grands investisseurs en ont pris conscience, la possibilité d'élargir dans les statuts la mission d'une société donnerait un vrai signal pour tous les investisseurs souhaitant investir dans des entreprises répondant aux urgences sociales et environnementales de notre monde en transformation.

➤ [Lire les autres éditoriaux](#)

\*Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances du fonds sont nettes de commissions. Ce document est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire, diffusé à des fins d'information et ne saurait en aucun cas s'interpréter comme constituant une offre de vente ou sollicitant une offre d'achat de titres qui y sont mentionnés. Les informations fournies dans ce document n'ont aucun caractère exhaustif et leurs précisions ne peuvent être garanties. Les appréciations formulées reflètent l'opinion de PhiTrust à la date de publication et sont susceptibles d'être révisées ultérieurement.